

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 13 octobre 2026

Le treize octobre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : BONENFANT Landry, FRESCA-FANTONI Christine, SCHMITT Thomas et SORGNIARD Catherine (procuration à Loïc DAUNAY).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.64 Ressources humaines – Création d'un emploi d'adjoint technique principal 2^e classe temps complet

Pour tenir compte d'une évolution de carrière, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^eme classe, afin qu'au titre de la réussite à l'examen professionnel un agent technique puisse être nommé à compter du 1^{er} novembre 2026.

Sur proposition du Maire,

Vu la loi n° 832.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Considérant que l'agent occupe les fonctions liées à ce grade, il est proposé de créer l'emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2^eme classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide :

- **D'accéder à la proposition de Monsieur le Maire,**
- **De créer, à compter du 1^{er} novembre 2026, un poste d'adjoint technique principal de 2^eme classe (catégorie C) à temps complet,**
- **D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal,**
- **De demander à Monsieur le Maire de prendre l'arrêté correspondant.**

Pour extrait conforme,

Le 13 octobre 2026

Secrétaire de séance

Alexandra DEBAUGNIES

P/ le Maire,

Loïc DAUNAY

Adjoint au Maire

